



Perte de courrier succession par la poste

Par **ipod37**, le **27/01/2014** à **15:27**

Bonjour

Suite au décès de mon père je devais recevoir un courrier de succession contenant une copie du testament de mon père.

Mes frères et sœurs l'ont bien reçu mais moi non. J'ai vérifié le notaire a bien la bonne adresse. Peu importe le contenu du testament je ne comprends pas pk l'envoi se fait par la poste sans recommandé car il contient tout de même un document qui me paraît confidentiel : une copie du testament.

Cela me gêne énormément de penser que peut être quelqu'un d'autre ai pu lire ce testament. J'ai contacté le notaire qui me sort que c'est de la faute de la poste et que je n'ai pas à leur mettre cette perte sur le dos et que même en recommandé les courriers se perdent. Pour moi c'est inadmissible, je précise c'est le seul courrier perdu par chez moi les autres m'arrivent sans soucis.

est ce quelque chose qui vous paraît normal ???

merci de vos réponses

Par **JEAN S**, le **27/01/2014** à **15:38**

En ce qui me concerne, je sais ,qu'un notaire a envoyé à un ami,le chèque élevé d'une succession liquidée, en courrier simple!!!!